

Nouveau Vélo'v électrique

la mobilité active en toute simplicité



MÉTROPOLE

GRAND LYON

JCDecaux

vélo'v

Sommaire

- 3 Éditos**
- 4 Un Vélo’v électrique pour rendre toujours plus simple l’accès à la mobilité active**
- 5 Un Vélo’v électrique aux fonctionnalités optimisées**
- 9 Vélo’v : histoire d’une réussite**
- 12 La politique de la Métropole de Lyon en faveur de la mobilité active**
- 14 JCDecaux, partenaire de la Métropole de Lyon depuis 1964**

Éditos



© Métropole de Lyon - Renaud Alouche

Bruno Bernard Président de la Métropole de Lyon

« Depuis 2005, Vélo'v est un formidable succès quotidien qui continue, année après année, d'atteindre des records de fréquentation. Cette solution de mobilité offerte aux habitants

est une illustration des réponses concrètes que peuvent apporter les pouvoirs publics en travaillant avec des industriels qui disposent d'un savoir-faire remarquable. 20 ans après, l'histoire continue et c'est une nouvelle page de la mobilité active qui va s'ouvrir. Avec ce tout nouveau service de Vélo'v électrique, il sera désormais très simple de se rendre à vélo à la basilique de Fourvière pour admirer la vue sur notre Métropole ou de monter sur le plateau de la Croix-Rousse pour se rendre à son travail. Cela permettra aussi à toutes et à tous de se déplacer à vélo de façon plus facile grâce à l'assistance électrique. Comme pour la première version de Vélo'v, je suis convaincu que ces nouveaux vélos électriques rencontreront un succès immédiat. »



© Romain Beurrier / REA

Jean-Charles Decaux Co-Directeur Général de JCDecaux

« Nous sommes très heureux d'accompagner la Métropole de Lyon dans ce nouveau chapitre de l'histoire du Vélo'v. Le savoir-faire de JCDecaux en matière de mobilité urbaine durable permettra

d'offrir aux Grands Lyonnais et aux visiteurs de la Métropole une expérience renouvelée de ce service, dont le succès honore notamment nos agents œuvrant chaque jour sur le terrain pour assurer sa qualité. A partir de 2025, les utilisateurs bénéficieront d'une offre de qualité augmentée, innovante et sans contrainte pour leur simplifier plus encore la vie en ville! »



Un Vélo'v électrique pour rendre toujours plus simple l'accès à la mobilité active

En 2025, Vélo'v fêtera son vingtième anniversaire.

Vélo'v, c'est le récit d'une rencontre entre un besoin citoyen allié à une volonté politique – favoriser la mobilité active dans la Métropole de Lyon – et un savoir-faire – celui de JCDecaux, pionnier du vélo en libre-service et expert du mobilier urbain serviciel.

C'est aussi celui d'un succès jamais démenti depuis son lancement en 2005 : utile, robuste et sûr, ce système de vélo en libre-service multiplie les records d'utilisation et enregistre des taux de satisfaction très élevés. Aujourd'hui, Vélo'v ce sont 5 000 vélos au sein de la Métropole de Lyon, soit le parc de vélos le plus important en France après Paris, avec un nombre total de 428 stations, réparties sur 24 communes.

Après deux évolutions majeures, Vélo'v ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire

dans le quotidien des Grands Lyonnais et des visiteurs de la Métropole. La Métropole de Lyon et JCDecaux annoncent un nouveau service de vélos électriques en libre-service, avec l'objectif d'adapter son fonctionnement aux usages actuels.

Le Vélo'v électrique bénéficiera d'une série d'améliorations significatives qui permettront demain de simplifier la mobilité active dans la Métropole de Lyon, et ainsi de conquérir des publics jusqu'ici peu représentés et de mieux desservir des zones aux dénivelés plus importants et à l'urbanisme moins dense.

Une nouvelle étape dans la collaboration fructueuse entre la Métropole de Lyon et JCDecaux, débutée il y a près de 60 ans et qui ne cesse de se réinventer au service de la promotion des mobilités actives en ville.

Un Vélo'v électrique aux fonctionnalités optimisées

Le vélo'v électrique, qui arrivera début 2025 dans le quotidien des Grands Lyonnais et des visiteurs de la Métropole, verra son utilisation simplifiée.

Tous les usagers auront désormais la possibilité d'accéder à ce service et au parc de 2 500 Vélo'v électrique, quelle que soit la formule d'abonnement initialement choisie (abonnés courte durée et abonnés longue durée ayant souscrit un abonnement classique sans option électrique ce qui n'était pas possible auparavant).

• Qu'est-ce qui change concrètement ?

1 La principale amélioration viendra d'une nouveauté technologique: **le nouveau Vélo'v électrique passera d'un système de batterie amovible à celui d'une batterie embarquée rechargée en station**, sans intervention de l'utilisateur, ce qui permettra de simplifier l'usage tout en multipliant par quatre l'autonomie actuelle des batteries amovibles. Avec 40 kilomètres d'autonomie, parcourir des distances plus longues au sein de la Métropole sera ainsi plus aisé.

2 Le nouveau Vélo'v électrique bénéficiera d'**une assistance électrique cinq fois plus puissante**, facilitant l'ascension par les utilisateurs des collines de la Métropole telles que Fourvière, Croix-Rousse ou la Duchère, et leur permettant d'accéder sans contrainte aux stations des communes de première couronne.

3 Le mécanisme de verrouillage des Vélo'v électriques sera simplifié pour l'arrêt minute, avec **le remplacement du verrouillage électronique, via l'application, par un système de verrouillage mécanique**.

4 Afin d'accompagner les évolutions du service Vélo'v électrique, **l'application mobile verra aussi ses fonctionnalités renforcées**: par exemple, le niveau de charge des vélos

disponibles pourra être consulté directement par les utilisateurs via leur smartphone, en plus d'être affiché sur les bornes. Un module de selfcare simplifiera l'utilisation du service et de nouvelles statistiques viendront enrichir l'expérience des Vélo'v.

5 Les utilisateurs pourront s'orienter avec leur smartphone et le recharger directement sur le vélo **via un support smartphone, équipé d'un port USB permettant la recharge**.

6 Les points d'attache actuels seront adaptés pour pouvoir accueillir les nouveaux Vélo'v électriques et permettre de **les recharger en station**.

7 Du point de vue de son design et pour être repéré d'un simple coup d'oeil par les utilisateurs, **la couleur verte du nouveau Vélo'v électrique se distinguera facilement de la couleur rouge iconique** qui est conservée pour les vélos mécaniques.

8 Enfin, grâce à sa batterie embarquée logée sur la partie centrale du cadre et à une meilleure répartition de son poids, le nouveau Vélo'v électrique sera également **plus stable, maniable et confortable à utiliser**.



Le Vélo'v, un service qui s'inscrit dans un schéma vertueux d'économie circulaire

La fin d'un cycle de vie et le début d'un nouveau!

Engagé depuis sa création dans un modèle de développement durable, JCDecaux a déjà prévu de réutiliser les Vélo'v ancienne génération qui seront retirés de l'espace public.

Certains vélos seront transformés en vélos mécaniques pour remplacer les vélos volés,

les autres seront démontés et les pièces détachées réutilisées pour la maintenance des Vélo'v dans l'atelier JCDecaux de Villeurbanne.

Par ailleurs, les batteries portatives seront réutilisées dans d'autres villes équipées de vélos hybrides en libre-service JCDecaux.

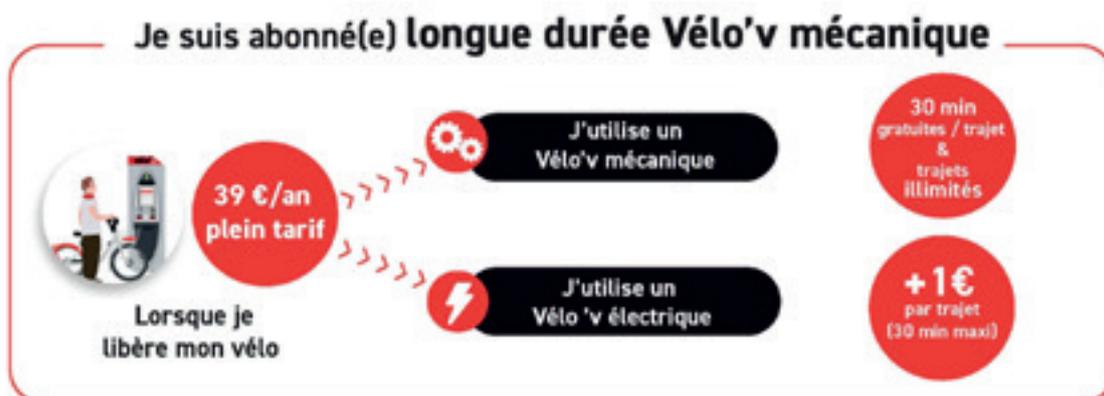
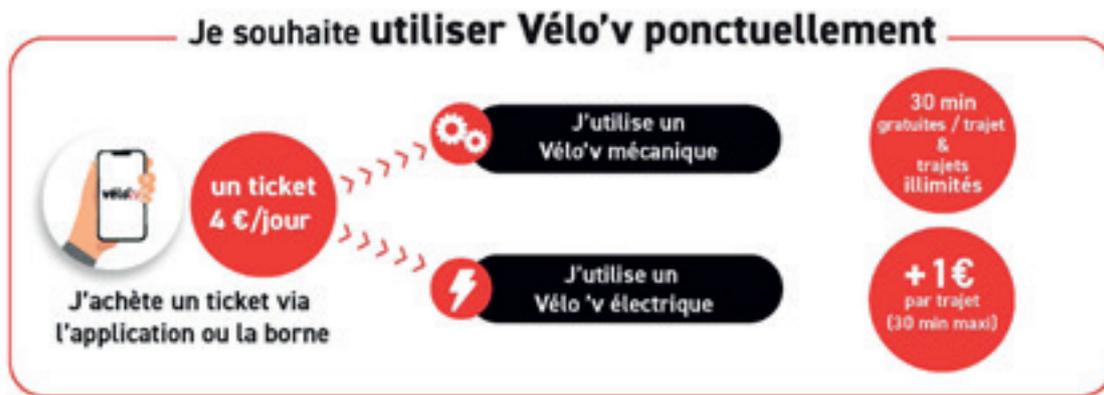
Exemples de parcours utilisateurs :

- **Sara a un abonnement longue durée au service Vélo'v mécanique :** elle peut facilement emprunter un Vélo'v électrique avec batterie embarquée. Il lui suffit de choisir son Vélo'v électrique en consultant son niveau de charge et les avis des utilisateurs précédents, via l'application Vélo'v officiel ou depuis l'écran de la borne, puis de le libérer. Sara peut enfourcher son Vélo'v électrique et profiter d'un trajet de 30 minutes, qui lui sera facturé 1€.
- **Christian loue un vélo pour une courte durée :** il peut librement choisir un Vélo'v mécanique ou un Vélo'v électrique avec batterie embarquée selon son envie et son

trajet. Il achète un ticket 1 trajet (1,80€), via l'application Vélo'v officiel ou depuis une borne équipée d'un terminal de paiement. Il peut ensuite emprunter un Vélo'v mécanique sans surcoût ou, s'il préfère emprunter un Vélo'v électrique, rouler 30 minutes facturées 1€ en sus du prix du ticket.

- **Laure est abonnée longue durée au service Vélo'v électrique :** elle peut choisir en station un Vélo'v électrique avec batterie embarquée ou, si elle le souhaite, choisir ponctuellement un Vélo'v mécanique. Elle bénéficie de trajets Vélo'v illimités et jusqu'à 6 trajets quotidiens en Vélo'v électrique, sans surcoût (dans la limite des 30 premières minutes gratuites).





• Une grille tarifaire abordable et cohérente

Forte d'un maillage renforcé avec 30 nouvelles stations prévues sur le territoire de la Métropole d'ici 2025, l'offre d'abonnements Vélo'v va évoluer pour la première fois depuis 2018 : une nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025, sous réserve de l'approbation du Conseil Métropolitain du 11 décembre 2023.

Cette nouvelle tarification Vélo'v a été pensée pour être accessible à tous, tout en tenant compte des évolutions servicielles apportées par

cette nouvelle génération de Vélo'v électriques et de l'accroissement du nombre de stations Vélo'v. Les tarifs sociaux seront maintenus à leurs niveaux actuels, ainsi que les tarifs des tickets unitaires et journée (1,80€ par trajet et 4€ par jour, pour des trajets illimités). Enfin, évolution notable, le tarif annuel sera mensualisé, pour correspondre davantage aux nouveaux modes de consommation.

TARIFS D'ABONNEMENTS VÉLO'V À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

	Annuel	Mensuel
Vélo'v plein tarif	39€	3,25€
Vélo'v jeunes (14-25 ans)	19,50€	1,63€
Vélo'v classique solidaire	15€	1,25€

Pour les utilisateurs occasionnels ou les abonnés Vélo'v, le Vélo'v électrique sera également accessible au tarif d'1€ par décroché, pour un trajet jusqu'à 30 minutes (au-delà des 30 premières minutes, la tarification en vigueur) s'applique)

TARIFS D'ABONNEMENTS VÉLO'V ÉLECTRIQUE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

	Annuel	Mensuel
Vélo'v électrique plein tarif	99€	8,25€
Vélo'v électrique jeunes (14-25 ans)	78€	6,50€
Vélo'v électrique solidaire	49,20€	4,10€

Au-delà de 6 trajets par jour, décrocher un Vélo'v électrique sera facturé 1€ par trajet supplémentaire (dans la limite des 30 premières minutes, au-delà de 30 minutes la tarification en vigueur s'applique).

TARIFS À LA MINUTE

La facturation à la minute au-delà des 30 minutes ou 45 minutes de gratuité sera portée :

- de 0,05€ à 0,10€ pour la 1^{re} demi-heure,
- de 0,10€ à 0,15€ pour la 2^{de} demi-heure,
- de 0,15€ à 0,20€ au-delà.

La facturation à la minute sera identique quel que soit le type de vélo utilisé, mécanique ou électrique.

• Une transition progressive d'ici à début 2025

Les nouveaux Vélo'v électriques seront mis en service au début de l'année 2025.

D'ici à cette date, la transition de l'ancien au nouveau système sera organisée de manière simple et efficace, afin de permettre une migration fluide des clients vers les nouvelles formules en les informant en direct des évolutions à venir.

Dans l'intervalle, la Métropole de Lyon et JCDecaux garantiront une continuité parfaite des services Vélo'v compléter et e-Vélov' (hybride) pour leurs utilisateurs. Les points d'attache seront modernisés fin 2024 pour permettre la recharge des nouveaux e-Vélo'v et les vélos remplacés dans un délai très court, pour assurer le maintien et la fluidité du service pour les utilisateurs.

Vélo'v : histoire d'une réussite

• Retour sur près de 20 ans d'histoire commune entre le Vélo'v et les Grands Lyonnais

Vélo'v est l'une des innovations urbaines les plus marquantes de ces 20 dernières années. En plus de représenter une alternative de transport respectueuse de l'environnement, il a joué un rôle crucial au sein de l'écosystème de la mobilité durable, incitant ainsi à considérer le partage comme une nouvelle approche pour la mobilité urbaine.

C'est en 2005 que Vélo'v voit le jour dans la cité des Gones, faisant ainsi de Lyon la première ville en France à proposer un système de vélos en libre-service de grande ampleur à ses habitants et visiteurs. Vélo'v met alors 2 000 vélos à disposition des Grands Lyonnais, répartis dans 175 stations à Lyon et à Villeurbanne. La première année, Vélo'v comptait déjà 29 000 abonnés. Paris a suivi cet exemple en juillet 2007, puis d'autres villes, séduites, ont adopté des systèmes comparables.

• Des améliorations successives apportées au service Vélo'v

Une avancée majeure en 2018 : le Vélo'v nouvelle génération

En 2017, lorsque la Métropole de Lyon renouvelle à JCDecaux sa confiance pour l'exploitation et la maintenance de son mobilier urbain pour une durée de 15 ans, elle lui confie également la gestion d'un service de mobilité urbaine modernisé et réinventé.

Le service est déployé sur un territoire de 22 communes supplémentaires de la Métropole et avec 80 nouvelles stations, soit 428 au total et 9 250 points d'attache. Près de 4 000 Vélo'v nouvelle génération sont déployés en quelques heures, dans la nuit du 17 au 18 juillet 2018 : ces nouveaux vélos au design renouvelé sont caractérisés par leur modernité, leur légèreté, leur résistance, leur confort et leur sécurité

encore renforcée, remplaçant ainsi les anciens vélos rouges et gris. Un système antivol est intégré au cadre du vélo, permettant des arrêts temporaires en dehors des stations.

Au-delà du nouveau design du vélo, le service Vélo'v 2^e génération se caractérise par une expérience utilisateur totalement repensée, conçue autour de trois axes : l'autonomie, la maîtrise et la communauté. Cette expérience utilisateur réinventée repose sur une application Vélo'v téléchargeable gratuitement et qui permet notamment une prise immédiate du vélo sans passer par la borne, la réception d'une notification de fin de trajet, l'accès à

LES CHIFFRES CLÉS ACTUELS DU SERVICE VÉLO'V

5 000 vélos

au total, dont 2 500 Vélo'v mécaniques et 2 500 e-Vélo'v hybrides.

428 stations

sur le réseau réparties sur 24 communes

35 000 locations

par jour en 2022

89 000 abonnés

et leur nombre continue de croître, avec une augmentation de 6% en 2023

des informations intelligentes contextuelles pour planifier son trajet et la possibilité de contribuer au bon fonctionnement du service et à son amélioration par l'appartenance à une communauté d'utilisateurs.

• Vélo'v, des records et des succès

Une moisson de records enregistrés en 2022

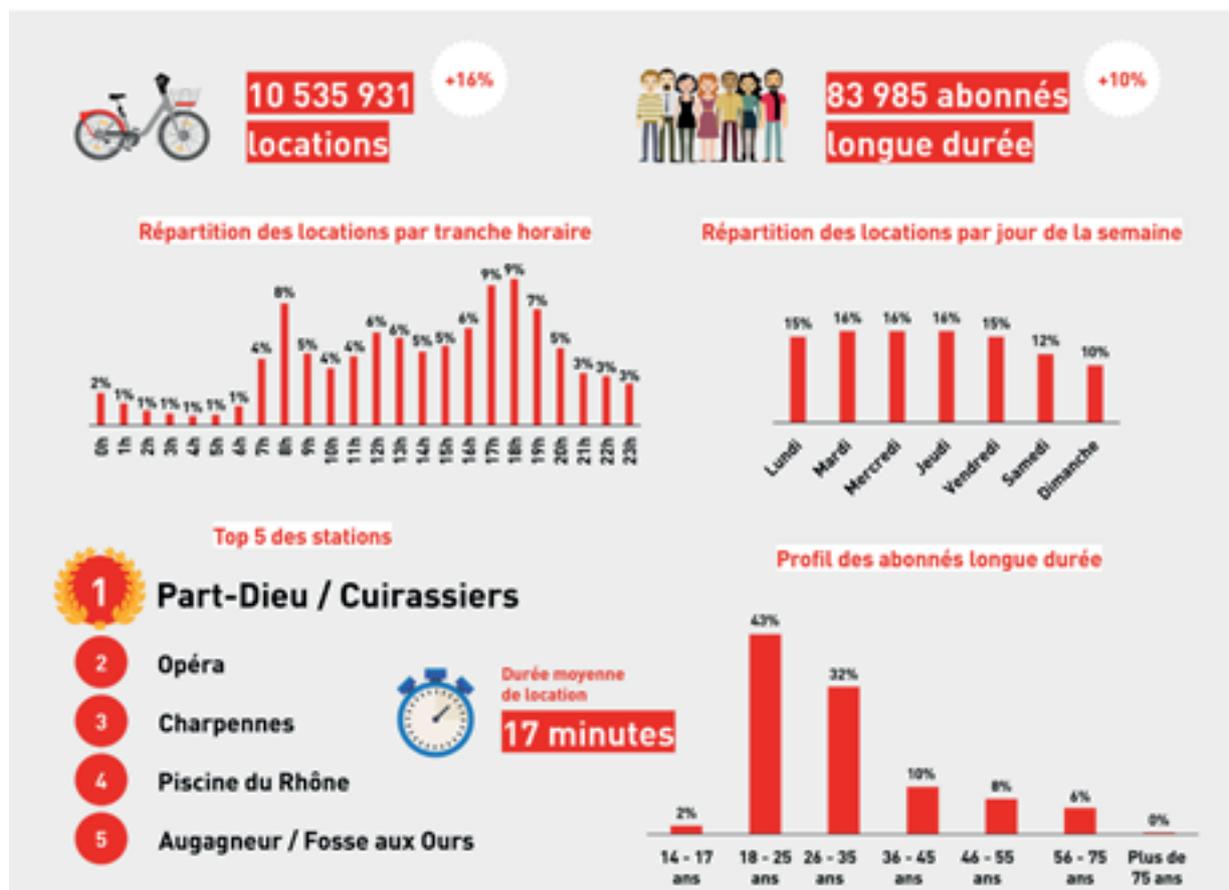
En 2022, Vélo'v a continué de susciter un enthousiasme remarquable parmi les Grands Lyonnais et les visiteurs de la Métropole, établissant plusieurs records impressionnants :

→ Après avoir établi un premier record en 2021, Vélo'v a franchi un nouveau cap en enregistrant plus de 10,5 millions de locations au cours de l'année 2022, marquant une croissance de 16%. Il s'agit d'un 2^e record absolu depuis le lancement du service en 2005.

→ À la fin de décembre 2022, le nombre d'abonnés longue durée avait atteint près de 84 000, ce qui représentait une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, autre exploit remarquable.

→ Au cours de l'année 2022, Vélo'v a également établi 10 nouveaux records mensuels de locations. Le taux de rotation de chaque Vélo'v, c'est-à-dire le nombre d'utilisations moyennes quotidiennes par vélo, s'est élevé à 7 fois par jour tout au long de l'année, atteignant même jusqu'à 11 rotations quotidiennes lors des journées les plus animées. Le service a ainsi enregistré un record historique le 30 septembre 2021, avec plus de 49 000 locations en une seule journée. De plus, le service Vélo'v a vendu près de 610 000 tickets courte durée en 2022.

L'année vélo'v 2022 en chiffres



→ Le succès du vélo en libre-service dans la Métropole est indéniable, et les performances de 2022 en sont la preuve concrète. Depuis son lancement sur le territoire en 2005, le service a cumulé un total impressionnant de plus de 130 millions de locations.

• Une satisfaction très élevée des utilisateurs du service

En 2021, 94% des utilisateurs interrogés lors d'une enquête déclaraient avoir une opinion positive du service : 98% le jugeaient facile à utiliser et 89% se disaient satisfaits de l'application « Vélo'v officiel ».



MyVélo'v, une offre de location longue durée pour encourager l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Le service MyVélo'v permet d'accéder à un vélo à assistance électrique mixte confortable, équipé de composants haut de gamme et offrant jusqu'à 60 km d'autonomie.

L'offre, opérée avec Cyclable, le n° 1 du VAE en France, permet aux citoyens qui hésitent avant l'achat d'un VAE de pouvoir le tester sur une durée suffisante – trois mois ou six mois – pour vérifier s'il répond à leurs attentes. A la différence du Vélo'v, qui s'utilise en libre-service, le MyVélo'v devient un vélo personnel pour la durée de sa location.



FreeVélo'v, une offre de location longue durée pour encourager l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)

FreeVélo'v est un service de prêt de vélo gratuit proposé par la Métropole de Lyon aux étudiants ou étudiantes, jeunes en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion qui ont entre 18 et 25 ans. La durée du prêt évolue entre 3 mois et 2 ans!

L'originalité ? Avant d'être confiés aux jeunes, les vélos qui sont issus d'anciennes flottes de de Barcelone, Copenhague, Berlin ou encore Amsterdam sont reconditionnés et réparés à Villeurbanne par des personnes en insertion qui étaient éloignées de l'emploi. Une démarche d'économie circulaire bonne pour le climat et pour l'inclusion.

Si la flotte est aujourd'hui composée de 3 000 FreeVélo'v avec 3 modèles différents, l'objectif est d'avoir 10 000 FreeVélo'v.

La politique de la Métropole de Lyon en faveur de la mobilité active

Vélo'v est la marque des services liés aux vélos de la Métropole de Lyon. Historiquement, depuis 2005, Vélo'v était le système de vélos rouges mécaniques en libre-service sur l'espace public. Désormais la marque s'est étoffée et propose de la location moyenne et longue durée de vélos à assistance électrique MyVélo'v, de la location courte durée de vélo CargoVélo'v, du prêt longue durée de vélos mécaniques pour les jeunes avec FreeVélo'v. En 2025, c'est donc un nouveau Vélo'v électrique qui viendra compléter l'éventail des offres Vélo'v.

La mise en œuvre de cette stratégie de déploiement des services de vélos à l'échelle du territoire s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de mobilité visant à promouvoir des alternatives à l'auto-solisme, avec pour objectif d'améliorer la qualité des déplacements tout en réduisant l'impact environnemental. Le vélo occupe une place centrale au sein de cette démarche globale. C'est pourquoi la Métropole de Lyon investit dans les Voies Lyonnaises, ce réseau cyclable pour sécuriser les trajets à vélo, offrir des solutions de stationnement sécurisé pour contrer le vol de vélos, et apporter un soutien personnalisé aux usagers, en les guidant et en les conseillant dans leur choix d'adopter le vélo comme moyen de transport.

• La pratique du vélo dans la métropole de Lyon

Depuis 10 ans, la pratique du vélo s'est fortement développée sur le territoire de la Métropole de Lyon (+15% par an environ). Le vélo est devenu une solution crédible pour le quotidien, qui permet aussi de découvrir et voir la ville autrement. Cela résulte d'une ambition clairement affichée en matière de politique de

mobilité, qu'il s'agisse des services autour du vélo (Vélo'v, arceaux vélos, espaces sécurisés pour les vélos, applications mobiles...) des infrastructures (aménagements cyclables) ou d'évènements festifs pour mettre le vélo sur le devant de la scène.

Depuis 2020, la Métropole de Lyon s'inscrit dans cette continuité tout en ayant décidé d'un changement d'échelle ambitieux en investissant 500 millions d'euros entre 2020 et 2026 en faveur des mobilités actives.

• Les Voies Lyonnaises

Pensées comme un réseau de transport en commun, les 12 lignes relient les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération. Un véritable maillage où les déplacements à vélo seront adaptés et sécurisés.

La sécurité est la première demande des adeptes du vélo, qu'ils se déplacent pour des raisons professionnelles ou pour les loisirs. Les Voies Lyonnaises permettront de circuler le plus sereinement et confortablement possible grâce à :

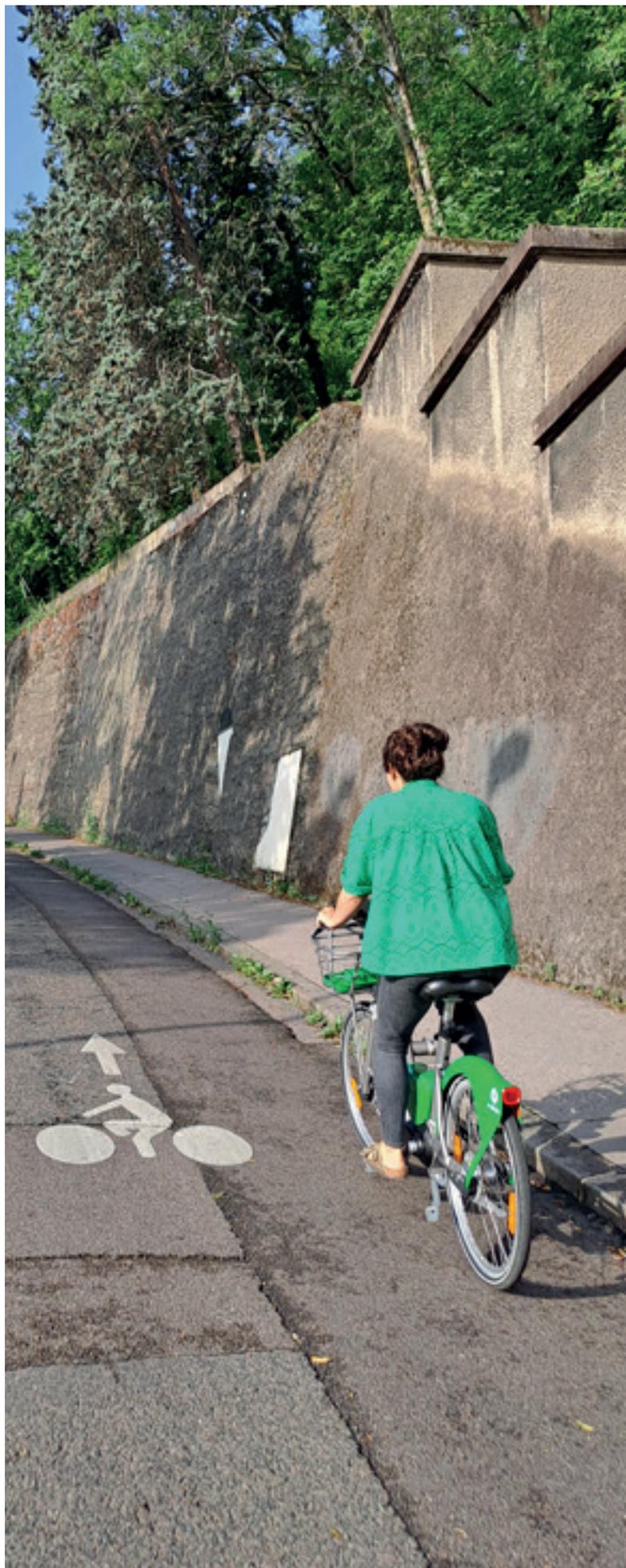
- des pistes séparées de la route et des trottoirs suffisamment larges pour se croiser facilement,
- des itinéraires continus, avec le moins d'obstacles possibles, et desservant les destinations les plus fréquentées par les habitants,
- des revêtements adaptés : enrobé, asphalte, béton,
- des équipements le long des tracés : postes de gonflage, fontaines d'eau, bordures hautes servant de repose-pieds aux intersections...

• La sécurité des usagers et du stationnement

Afin de développer l'usage du vélo, la Métropole de Lyon met en œuvre un plan d'action ambitieux afin de lever l'un des principaux freins à son usage : le vol et la crainte du vol. En effet, en 2019, un cycliste sur deux a déjà été victime d'au moins un vol de vélo sur le territoire métropolitain et le manque de places sécurisées vélo est l'un des premiers freins au développement et à l'usage du vélo au quotidien.

L'offre de stationnement pour les vélos doit être adaptée pour répondre aux divers besoins des usagers, en fonction de la durée et du motif de leurs déplacements, de leur profil de cycliste, ainsi que du type de vélo utilisé. Dans le but d'ancrer durablement le vélo comme moyen de déplacement quotidien, il est essentiel d'éliminer les obstacles tels que le manque de stationnement et la crainte du vol. La Métropole s'engage donc à mettre en place les actions suivantes d'ici 2026 :

- tripler le nombre d'arceaux vélos dans l'espace public, passant de 20 000 à 60 000 arceaux répartis sur le territoire métropolitain,
- accroître l'offre de stationnement sécurisé en visant un total de 15 000 emplacements sécurisés,
- encourager et soutenir les acteurs privés du territoire à développer des solutions de stationnement sécurisé sur leurs propriétés ou dans leurs infrastructures.



JCDecaux, partenaire de la Métropole de Lyon depuis 1964

• Un modèle vertueux au service de la Métropole

C'est à Lyon que Jean-Claude Decaux installe en 1964 le premier Abribus publicitaire sur le pont de la Guillotière, inventant ainsi le modèle qui permet le financement de mobiliers et services utiles aux villes et à leurs habitants par la publicité. Ce concept innovant a depuis fait de JCDecaux une référence de la communication extérieure. Le Groupe, fidèle à ses racines lyonnaises, a gardé un attachement historique à la Métropole de Lyon avec qui il partage une longue histoire commune :

- 1964 : premier Abribus publicitaire installé sur le Pont de la Guillotière
- 2000 : installation de l'atelier de préparation des affiches à Saint-Priest
- 2005 : avec Vélo'v, lancement à Lyon du 1^{er} système de vélos en libre-service (VLS) à grande échelle au monde
- 2018 : lancement de Vélo'v 2^e génération avec l'extension du service à 22 communes supplémentaires de la Métropole et l'intégration de plusieurs innovations majeures - de nouveaux vélos plus légers, l'appli Vélo'v réinventée, des bornes à haut niveau de service etc.
- 2020 : lancement d'e-Vélo'v hybride.

• Un acteur économique local, mobilisé pour le rayonnement de la Métropole de Lyon

Aujourd'hui, JCDecaux est un acteur économique local résolument engagé pour le rayonnement du territoire de la Métropole.

JCDecaux compte 308 collaborateurs en Rhône-Alpes, (94% de CDI, plus de 13 ans d'ancienneté moyenne) dont 200 sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ces 200 collaborateurs sont répartis sur trois sites de la Métropole de Lyon : l'agence régionale de Saint-Priest, comprenant un atelier de préparation des affiches qui dessert tous les marchés opérés par JCDecaux dans les collectivités du sud de la France, l'atelier Vélo'v de Villeurbanne et le centre de relation client Cyclocity, la filiale de JCDecaux chargée du développement et de l'exploitation des vélos en libre-service pour toute la France, dans le 3^e arrondissement de Lyon. Cyclocity emploie notamment des collaborateurs en insertion en partenariat avec des acteurs locaux de l'insertion : Emerjean, le foyer Notre-Dame des sans-abri, les Ateliers de l'Audace...

JCDecaux est également fier d'être associé à près de 100 entreprises de la région Rhône-Alpes, fournisseurs et sous-traitants, comme Cyclable© pour la location de vélos en longue durée ou encore les Cycles Lapierre pour l'assemblage du Vélo'v.

Attaché au rayonnement des villes, à la valorisation de la créativité et de l'excellence française, JCDecaux est activement impliqué au niveau local. Le Groupe est ainsi partenaire des grands événements et des institutions du Grand Lyon, qu'ils soient culturels, sociétaux ou sportifs.

• 20 ans d'engagement en faveur de la mobilité active

Pionnier du vélo en libre-service depuis 2003 à Vienne en Autriche, JCDecaux a contribué à la

démocratisation de ce mode de mobilité active urbaine depuis 20 ans.

JCDecaux opère aujourd'hui plus de 25 000 vélos dans 11 pays et 73 villes, avec une présence particulièrement développée en France.

Partenaire de confiance des collectivités, JCDecaux met tout son savoir-faire et sa force d'innovation au service des villes et des citoyens pour répondre aux enjeux de la mobilité et du développement durable. Véritables solutions de mobilité urbaine complémentaires aux transports en commun et à la marche, les vélos en location libre-service (VLS) et en location moyenne et longue durée contribuent par nature à l'atténuation du changement climatique et à l'amélioration de la qualité de vie en ville, permettant des déplacements sans émission. Acteur clé de ce mode de déplacement actif, collectif et individuel, le Groupe totalise plus de 755 millions de trajets effectués depuis 2003. Alors que certaines villes françaises viennent de retrouver des niveaux équivalents ou supérieurs

à la période pré-Covid (notamment à Toulouse avec +2% de locations en 2022 vs 2019 et +14% vs 2021), d'autres systèmes de VLS ont enregistré des performances particulièrement exceptionnelles en 2022, notamment à Lyon et Nantes.

Le système de vélo en libre-service opéré par JCDecaux bénéficie d'une belle reconnaissance sur le marché, notamment en France où Cyclocity, filiale intégrée du Groupe opérant les VLS, a été élu Service Client de l'Année 2023 pour la 4^e fois depuis 2016.

Aux côtés de ses villes partenaires et à l'écoute des citoyens, JCDecaux continue d'imaginer l'avenir du vélo partagé pour enrichir l'expérience des habitants et faciliter leurs déplacements au quotidien : vélos inclusifs, vélos cargos, stations autonomes et solaires, Mobility as a Service (MaaS – permettant, comme à Mulhouse, de proposer sur une même plateforme la totalité des mobilités disponibles sur un territoire), réservation de vélos à l'avance, etc.

À propos de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon est une collectivité à statut particulier et unique qui exerce à la fois les compétences d'un département et celles d'une métropole pour les 59 communes qui la composent. La création de la Métropole de Lyon est inscrite au sein de la Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 et est mise en place le 1er janvier 2015. Au 1er janvier 2020, la Métropole de Lyon compte 1 416 545 habitants.

À propos de JCDecaux

Acteur de la transformation des territoires, JCDecaux se mobilise au quotidien depuis 1964 pour proposer des mobiliers urbains et des services durables, innovants, utiles aux citoyens et financés par la communication des entreprises locales et nationales :abri-voyageurs, vélos en libre-service, sanitaires à entretien automatique, numérique civique urbain, etc. Grâce à son modèle vertueux, JCDecaux met à la disposition de nombreuses collectivités françaises des mobiliers durables et serviciels sans impacter les finances locales. Fidèle à sa mission d'améliorer la qualité de vie pour l'ensemble des citoyens, JCDecaux pratique et promeut la communication extérieure responsable et place plus que jamais l'exigence sociale et la qualité environnementale au cœur de ses solutions et de ses métiers.

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Baptiste Barles

06 98 73 61 96

bbarles@grandlyon.com

JCDecaux

Clémentine Prat

01 30 79 79 10

clementine.prat@jcdecaux.com

CLAI

jcdecaux@clai2.com

grandlyon.com

